



FORMEZ VOUS À L'EXPLOITATION
EN SÉCURITÉ DES ÉQUIPEMENTS
DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PRATIQUE
60%

THÉORIE
40%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux exploitants et utilisateurs d'Équipements de Protection Individuelle, de choisir et d'utiliser ces équipements selon les règles de sécurité applicables.

PUBLIC

Utilisateur des Équipements de Protection Individuelle / Personnel d'Encadrement / Membre des Services de Prévention

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier la réglementation applicable aux Équipements de Protection Individuelle.
- Être capable d'appliquer une méthodologie de détermination du besoin et de choix des Équipements de Protection Individuelle.
- Être capable de mettre en œuvre, exploiter et entretenir les équipements à disposition.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

DURÉE

7 heures (soit 1 jour)

EFFECTIF

Effectif minimum : 2 apprenants
Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

3 heures 30 tous les 4 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4311-8 à R4311-11 du Code du Travail

Articles L4321-1 à L4321-5 du Code du Travail

Articles R4321-4 à R4322-3 du Code du Travail

Articles R4323-1 à R4323-14 du Code du Travail

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Id DD 005488



INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, travaux en sous-groupes, travail intersession, échanges sur retour d'expérience



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples

Partie Pratique : Évaluation sommative au cours des différents ateliers





PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Le contexte réglementaire

- Les principes généraux de prévention
- La réglementation applicable aux Équipements de Protection Individuelle et Collective

Obligations et responsabilités

- Les rôles et responsabilités de chacun
- Notions de faute intentionnelle et inexcusable
- Notions de responsabilité civile et pénale
- Notions d'obligation de sécurité de résultat

Les acteurs de la prévention

- Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif

Les Équipements de Protection Individuelle et Collective

- Définitions
- Les éléments de choix
- La conformité réglementaire des équipements
- La notice d'instruction du fabricant / constructeur
- La mise à disposition des équipements
- L'information et la formation des salariés
- Les procédures de maintenance, entretien et de vérifications périodiques

PARTIE PRATIQUE | 60%

Analyse des risques et des normes associées aux différentes familles d'EPI

- Protection de la tête
- Protection des yeux et du visage
- Protection respiratoire
- Protection de l'ouïe
- Protection des mains
- Protection du corps
- Protection des pieds
- Protection antichute

